

Premier mouvement familial associatif de France  
Association reconnue d'utilité publique  
Association de défense des consommateurs

160 000 familles adhérentes  
2 200 associations locales

## BONS USAGES DU MOBILE : ENFIN UNE CAMPAGNE POUR PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR...

**Familles Rurales se réjouit de voir le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, lancer une campagne d'information « téléphones mobiles, adopter les 6 bons comportements ».**

Cette publication fait suite à une demande portée par le Mouvement en juin 2016. Familles Rurales publiait alors les résultats préoccupants d'une étude<sup>1</sup> (menée avec La CSF) démontrant une **méconnaissance inquiétante des bons usages du téléphone portable**.

Les utilisateurs, les familles doivent impérativement visionner la vidéo publiée et/ou consulter les fiches téléchargeables sur le site du ministère.<sup>2</sup> 6 conseils y sont exposés :

- Utiliser un kit mains-libres ou le haut-parleur
- Eviter les conversations trop longues
- Privilégier les messages texte pour communiquer
- Eviter de maintenir le téléphone à l'oreille dans les transports
- Privilégier les zones de bonne réception
- Choisir un téléphone mobile ayant un DAS faible

Depuis l'ouverture du « Grenelle des ondes » en 2009, l'ensemble des parties prenantes - communauté scientifique, opérateurs, constructeurs, autorités sanitaires nationale et mondiale (ANSES et OMS) - s'accordent sur **l'importance d'appliquer le principe de précaution en ce qui concerne l'utilisation d'un téléphone portable. Il était temps qu'un ministre ait le courage politique d'assumer ce message, Familles Rurales l'en félicite et se réjouit des autres mesures annoncées** dans la foulée :

- Mise en place du comité national de dialogue en 2018 au sein duquel Familles Rurales entend porter la voix des familles
- Extension, début 2018, du dispositif gratuit permettant à tout Français de faire mesurer l'exposition de son logement aux radiofréquences à l'ensemble des objets connectés
- Publication par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) de la carte des points du territoire où le niveau d'exposition est élevé

<sup>1</sup> Voir sur le site internet <https://www.famillesrurales.org/radiofrequences-du-bon-usage-du-telephone-portable-150616>

<sup>2</sup> <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/telephone-mobile-bons-comportements>

### CONTACT PRESSE

Jean-Baptiste BAUD | 06 68 07 75 85 | [jean-baptiste.baud@famillesrurales.org](mailto:jean-baptiste.baud@famillesrurales.org)

Familles Rurales, fédération nationale | 7 Cité d'Antin, 75009 Paris | 01 44 91 88 88

Comme le souligne, sur son site, le ministère de transition écologique et solidaire :

« Faute d'un recul suffisant, des interrogations subsistent sur d'éventuels effets à long terme des ondes radiofréquences, d'autant plus que certains consommateurs font de ces technologies un usage intensif et ce de plus en plus jeune (...) Concernant les effets sanitaires à long terme, aucun mécanisme biologique n'a été identifié prouvant leur existence. Néanmoins certaines études épidémiologiques mettent en évidence des corrélations entre augmentation du nombre de cas de leucémie infantile et exposition à des champs basses fréquences et des interrogations subsistent sur les effets à long terme pour des utilisateurs de téléphones mobiles. C'est pour ces raisons que le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a classé les champs électromagnétiques en catégorie 2B : cancérogènes possibles ».

Si la campagne ne vise pas spécifiquement les enfants, c'est parce que la communauté scientifique recommande d'éviter purement et simplement leur exposition avant l'âge de 14 ans. **Il est urgent d'adopter les bons réflexes : « pas de téléphone avant 14 ans » et « jamais sans son kit »...**

Engagé depuis plusieurs années sur ce dossier, Familles Rurales se fera le relais de ces préconisations et assumera son rôle d'information et de conseil aux familles en toute objectivité.